

Le petit Salmbachois

Votre bulletin d'informations communales

N°1
2021

Salmbach,
village étoilé



Mairie : 39 rue Principale, 67160 Salmbach - www.salmbach.fr

Ayez les bons réflexes

Mairie : 03 88 94 32 44 / mairie.salmbach@orange.fr / www.salmbach.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 11h, mardi de 13h à 15h, vendredi de 17h à 18h

Agence postale : 03 90 55 38 37 / ap.salmbach@laposte.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h

École : 03 88 53 61 72 / 0672288Y@ac-strasbourg.fr

Presbytère Schleithal : Abbé Johan-Mario Begliuomini
03 88 94 32 04 ou 06 47 67 31 67 / johan.begliuomini@gmail.com

Communauté de communes Plaine du Rhin :
03 88 53 08 20 / contact@cc-plaine-rhin.fr

Office du tourisme Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79
www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin de garde : 03 69 55 33 33

Gendarmerie Seltz : 03 88 94 80 12

Cabinet infirmier Salmbach : 03 88 53 64 65

Ambulances Greiner Niederroedern : 03 88 54 67 72

Ambulances Roland Beinheim : 03 88 86 31 46

ADMINISTRATION

Trésorerie Seltz Lauterbourg : 03 88 86 50 68

Syndicat des eaux Lauterbourg : 03 88 94 80 67

Centre des impôts Wissembourg : 03 88 54 18 90

AUTRES SERVICES

Électricité ERDF : 09 72 67 50 67

Eaux/assainissement SDEA : 03 88 19 97 09

Architecte Conseil *Urba concept* (service gratuit) :
03 88 68 37 00 / urba-concept@wanadoo.fr

Déchetterie Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Déchetterie Wintzenbach : 03 88 86 18 22

Conciliateur de justice : 03 88 54 87 87

(Rdv à prendre à la mairie de Wissembourg)

AUTRES SERVICES

Agence départementale d'information sur le logement ADIL (service gratuit) : 03 88 21 07 06
Violences conjugales : téléphoner au 3919 ou 17 ou par SMS au 114

Enfance en danger : téléphoner au 119

TÉLÉPHONIE

Victime de spam vocal (appel furtif sur téléphone portable), attention à l'escroquerie, ne rappelez pas Signalement par SMS gratuit au 33 700 avec le texte « SPAM » qui sera transmis aux opérateurs.

Échapper au démarchage téléphonique : inscription gratuite sur liste d'opposition www.bloctel.gouv.fr. Une amende jusqu'à 75 000€ est prévue pour les contrevenants.

Vol ou perte de téléphone portable : bloquez instantanément votre téléphone en indiquant votre IMEI (International mobile Equipment Identity) au service client de votre opérateur ou dans votre espace personnel internet.

Pour trouver votre IMEI : tapez sur votre portable *#06#. À conserver soigneusement.

Directeur de la publication : Jacques Weigel

Rédaction : Myriam Frison

Conception graphique : Julie Bellule, Steinseltz

Impression : Medialogik, Drachenbronn

Dépôt Légal : décembre 2020

Contribution : Muriel Bauer, Brenda Brencklé, Patricia Fischer, Myriam Frison,

Aurélien Hauck, Yolande Hickel, Rachel Hoffarth, Jean-Charles Hohweiller,

Angèle Iffrig, Evelyne Isinger, Anne Kieffer, Laura Schmitt,

Mélanie Starkbauer, Aline Stoltz, Jacques Weigel



Chers Concitoyens,

Nous avons vécu une année terrible avec cette pandémie qui s'est manifestée dès le mois de mars. En date du 27 novembre, le Centre Hospitalier de la Lauter déplorait vingt-quatre décès au cours de la première vague et douze au cours de la deuxième. Dans notre village fort heureusement, nous n'avons subi aucune perte. Cette pandémie a laissé des traces pour nous tous. Nos déplacements ont été drastiquement réduits, entraînant un manque certain de convivialité, tant en famille qu'entre amis ou en société. Aucune manifestation ou activité sportive ou associative depuis le mois de mars, ni même de vie scolaire durant la première vague n'ont pu avoir lieu.

Notre salle des fêtes n'aura connu aucun moment familial ou associatif. Nous gardons cependant espoir d'une année plus clémente avec ce vaccin que l'on nous annonce.

Pour ce mois de décembre, l'école n'a pas pu organiser son traditionnel marché de Noël apprécié par toutes les générations, dans la cour d'école, avec son ambiance chaleureuse, ses jolies décorations et son vin chaud.

La commune a cependant remis un cadeau à chaque élève comme les années précédentes.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu mettre à l'honneur nos aînés avec le repas festif de Noël à la salle des fêtes. Aussi, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé de leur offrir une corbeille garnie pour soutenir nos artisans et producteurs locaux.

Comme vous aurez pu le constater, nous avons également amélioré notre décoration de Noël grâce à la fabrication d'étoiles qui sont présentes dans tout le village, ainsi que la nouvelle crèche devant l'église fabriquée par mon frère Pierre et mise en place par Pascal et Rémy. Désormais, seul le couvre-feu est de mise et laisse augurer des périodes plus positives.

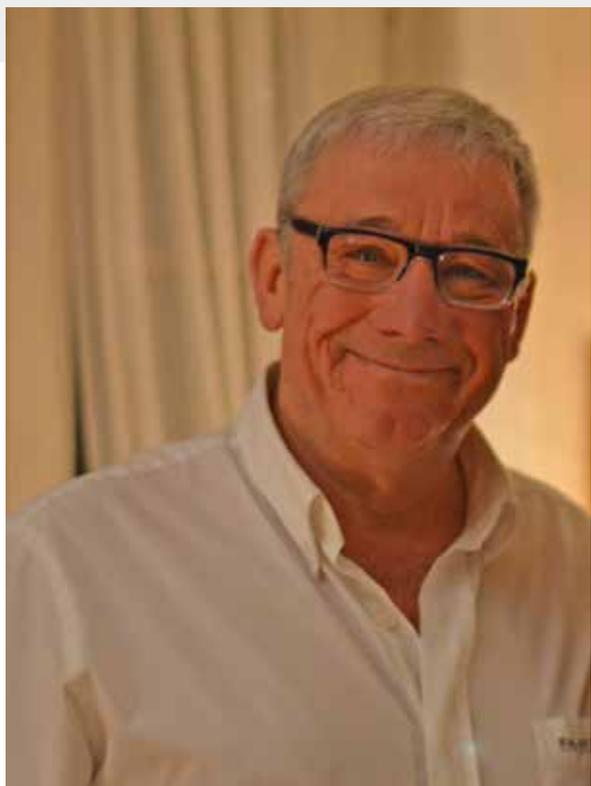
Prenez soin de vous, de vos proches et de vos voisins.

Avec tous mes meilleurs vœux.

Votre Maire, Jacques Weigel

Congés de Noël:

La mairie sera fermée
du 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclus



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jacques Weigel

Adjoints :
Charles Strasser, Myriam Frison, Rachel Hoffarth

Conseillers :
Arnaud Besnard, André Brencklé, Yann Brencklé,
Eric Duflot, Rémy Forster, Vincent Heilmann,
Camille Isinger, Mathieu Maréchal, Marcel Margraff,
Yvonne Nold, Laura Schmitt

LE MOT DU CLUB DES AÎNÉS

L'amitié se nourrit au fil des années de bonheur et douleurs partagés, cette année 2020 se termine avec un couvre-feu et des règles sanitaires assouplies.

Je vous souhaite malgré tout un passage dans cette nouvelle année le plus doux possible et vous encourage à poursuivre vos efforts pour qu'enfin nous puissions nous retrouver tous ensemble.

Que mes vœux soient exaucés et faites bien attention à vous.

Denise Peigné, animatrice du club des aînés

LE MOT DES AMIS CAVALIERS DE LA LAUTER



En cette année 2020 très particulière, toute l'équipe des Amis Cavalier de la Lauter a une pensée pour nos artisans et commerçants salmbachois qui soutiennent notre association depuis plusieurs années.

Nous ne pouvons que vous conseiller de les soutenir encore plus en cette année 2021 par vos petits présents à destination des personnes qui vous sont chères. Quant à nous, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur votre présence autour d'un bon moment sportif à partager lors de nos prochaines manifestations prévues à ce jour le 11 avril, ainsi que les 8 et 9 mai. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de paix, santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2021.

Bertrand Brencklé, Président

LE MOT DE SALMBACH ANIMATIONS

C'est sous un climat social et sanitaire bien particulier de cette fin d'année, que je vous présente mes vœux au nom des membres de l'association.

Malheureusement notre Lauterfescht n'a pu avoir lieu cette année. Il faut espérer que ça sera que reculer pour mieux sauter pour cette fête en 2021, le dimanche 1^{er} août.

En attendant de pouvoir se retrouver à cette fête conviviale, au nom de l'équipe de Salmbach animations, je vous souhaite tout ce dont vous avez besoin, à commencer par la santé.

*Laurent Denis,
Président de Salmbach animations*

LE MOT DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE «AU FIL DES MOTS»

Depuis la rentrée de septembre 2020, l'école a connu de nombreux changements.

Le plus émouvant fut le départ à la retraite fin septembre de notre chère aide maternelle Adrienne Bossert. Les liens ne sont pas totalement rompus car Adrienne profite de diverses occasions (semaine du goût et la Saint Nicolas) pour gâter les élèves de l'école qui ont plaisir à la revoir à chaque fois !

Depuis les vacances de la Toussaint Anne Kiefer a pris le relais. Marion Brendel est venue renforcer notre équipe depuis septembre en qualité d'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). Alizée Kaufenstein et Morgane Mosser, élèves à l'INSPÉ de Strasbourg (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) effectuent leur stage professionnel dans la classe du cycle 2 d'octobre 2020 à fin mars 2021. Et depuis le 14 décembre 2020, Maéva Muller, en service civique, vient effectuer diverses missions éducatives, pédagogiques et citoyennes au sein de l'école pour une durée de 6 mois.

La rentrée de septembre 2020 a également été marquée par le contexte sanitaire. Les élèves portent le masque et appliquent avec sérieux les gestes barrières tout en continuant d'apprendre leurs leçons, leurs chansons, leurs poésies dans la joie et la bonne humeur !

En tout cas, nous espérons bientôt en voir le bout ! Continuons à appliquer les gestes barrière et à combattre collectivement ce virus. J'espère que la magie des fêtes de fin d'année saura faire pétiller les yeux des plus jeunes et que vous pourrez vous retrouver en famille à cette occasion.

Belles fêtes de fin d'année à tous et à toutes !

Patricia Fischer



LE MOT DES INFIRMIERS



Toute l'équipe des infirmières(er) de Salmbach vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. N'oubliez pas les gestes barrière : quand on aime, on protège ! Pour votre information, les infirmières sont habilitées à faire les tests de dépistages PCR à domicile. Si besoin, n'hésitez pas à les contacter au numéro 03 88 53 64 65.

Angèle Iffrig

LE MOT DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Cette année exceptionnelle nous a fait comprendre que l'entraide est très importante entre voisins, amis ou tout simplement avec une personne inconnue.

Les pompiers le savent et sont toujours là pour la population depuis des décennies. Je voudrais remercier toutes les personnes qui nous soutiennent lors de nos fêtes. Comme il n'y en a pas eu cette année, nous n'avons qu'une rentrée d'argent pour les calendriers. Vous vous êtes déplacés au dépôt ou chez moi et vous nous avez ouvert la porte, toujours avec le masque bien sûr. Merci à vous tous.



Durant cette dure année nous avons tout de même une petite lumière puisque Chloé Frison a intégré les jeunes sapeurs-pompiers de Lauterbourg. Je suis très fier d'elle, je lui souhaite beaucoup de force et de courage pour son engagement.

Peut-être qu'un jour elle grossira les rangs des pompiers de Salmbach.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Faites attention à vous et que 2021 soit plus paisible et plus joyeuse.

Denis Brencklé, Président

LE MOT DES ARBORICULTEURS

Une année 2020 si particulière touche à sa fin, je souhaite à nos membres et à toute la population de Salmbach un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année en respectant les gestes sanitaires pour faire disparaître ce virus.

Léon Feist, Président

LE MOT DU CURÉ

L'année 2020 ne s'effacera pas de si tôt de nos mémoires et 2021 ne nous laisse pas présager le meilleur.

Il est bien difficile de penser à la joie de Noël, temps par excellence où la famille se retrouve.

Cette année, les fêtes ne seront pas comme les autres.

Je me dis toujours qu'un bien peut sortir d'un mal. C'est à nous de faire en sorte de ne pas tomber dans la morosité et la dépression.

Noël n'est pas une fête où l'on broie du noir. Noël est, et sera toujours cette lumière d'espoir qui brille dans la nuit.

Pour certaines familles, cette lumière s'est éteinte par la maladie, la mort d'un proche, une épreuve...

Cette crise sanitaire et économique doit nous rappeler que nous sommes une grande famille qui avance vers un but, vers son Dieu. Seul l'égoïsme et l'individualisme sont là pour briser cette famille humaine qui n'a pas de frontière dans l'Amour.

De belles choses ont été vécues lors des deux confinements, tout ne fût pas sombre. Continuons cet élan et faisons de Noël une fête inoubliable, certes différente, mais belle. Nous laissant toujours la possibilité de croire et d'espérer.

Soyons attentifs les uns vis-à-vis des autres ! Gardons dans nos cœurs cette lumière qui ne s'éteindra jamais, car elle est éternelle et même la mort ne saurait la faire disparaître.

Chers amis, du fond de mon cœur, je vous souhaite un joyeux Noël !

Abbé Johan, curé



LE MOT DE LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE



Nous venons de traverser une année éprouvante, chahutée par les mauvais cahots d'une crise sanitaire inédite, qui bouleverse nos modes de vie et ébranle notre système économique ! Beaucoup d'entre nous ont été meurtris au sein de leur famille. Face à cette pandémie qui nous impacte tous, la région Grand Est se bat à vos côtés et a choisi de mettre les bouchées doubles en démultipliant les nécessaires solidarités.



Aux personnels soignants exposés en première ligne, la région a notamment apporté les masques leur faisant cruellement défaut. Aux lycéens, nous avons permis la continuité pédagogique à distance, puisque le Grand Est a été la première région de France à doter progressivement les 192 000 lycéens d'un ordinateur, à donner accès à près de 8500 ressources numériques et à recruter 110 informaticiens pour accompagner ce changement. Une initiative parfois accueillie avec scepticisme en 2017 lorsque nous avons effectué ce choix avant-gardiste, et désormais louée. Et je veux saluer ici le travail des enseignants et des jeunes qui ont dû se réinventer dans leurs méthodes de travail et trouver les meilleurs ajustements, avec le soutien des parents, pour persévérer sur la voie de la réussite scolaire.

Dans la même veine novatrice, le déploiement de la fibre très haut débit (THD) pour tous, avec le soutien de différents partenaires, fait de nos territoires la première région de France à être entièrement fibrée. Dans une Alsace du Nord désormais couverte à plus de 80% par la fibre, celle-ci facilite le maintien de nos liens intergénérationnels et la continuité de nos activités, durant ces mois où nous sommes appelés à limiter nos contacts en présentiel.

Notre engagement au service du progrès économique et social des territoires et des habitants a également conduit la région à mettre sur pied non seulement des mesures d'urgence, mais également un plan de relance ambitieux centré notamment sur nos commerces et entreprises dans toutes leurs diversités (industrielle, artisanale, agricole...). Un programme sur mesure pour les structures de petite taille qui maillent nos campagnes et nos villes, est destiné à leur permettre de solidifier et renforcer leurs activités pour continuer à être pourvoyeurs d'emplois.

Que ce soient des projets structurels portant sur un large périmètre ou des projets dans nos communes, l'ensemble de nos politiques s'attachent à relever le défi du développement durable qui requiert de concilier impératifs environnementaux, développement économique et progrès social. De nombreuses aides sont destinées à réduire la dépendance aux énergies fossiles en optant pour des énergies renouvelables (solaire, bois, agrocarburants...), ou réhabiliter des espaces de friches...

Les élus de la région attachent également une importance particulière à l'accès pour tous, à des services de qualité. La région a déployé un vaste programme d'aides aux communes rurales pour mettre en place de nouveaux services destinés à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, tel espace d'accueil, espace de sport ou de culture... et autres progrès du cadre de vie, ont pu être concrétisés avec l'aide de la région.

Dans ce contexte de crise, donner corps au bien vivre ensemble reste plus que jamais la colonne vertébrale de nos politiques publiques. La concertation avec les citoyens en est le principal pilier. « Le vrai courage ne se laisse jamais abattre » disait un célèbre écrivain. Tenons bon et entrons dans cette nouvelle année 2021, animés d'espoir, de désir de renouveau et d'ambition de reconquêtes. **E gutes nejes Johr und àlles Beschte!**

*Evelyne Isinger, Conseillère régionale
Déléguée au transport transfrontalier
evelyne.isinger@grandest.fr*

*Maison de la région en charge du secteur de l'Alsace du Nord :
Tél : 03 88 03 40 80
maison.saverne-haguenau@grandest.fr*



Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !



Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants profondément meurtris. 2020 restera pour nous toutes et tous comme une année particulière marquée par les crises sanitaires, économiques et sociales, mais c'est aussi une année où plus que jamais l'Alsace a su faire preuve de résilience et durant laquelle la solidarité et l'humanisme rhénan ont fait leur preuve. 2020 restera également comme la dernière année des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, puisque dès le 1^{er} janvier 2021 ceux-ci seront regroupés au sein de la Collectivité Européenne d'Alsace, dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens. Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront dès demain pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan. Elles se construiront pour vous et avec vous. Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant (e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé. Les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2021 verra ainsi la renaissance institutionnelle de l'Alsace au travers de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'avènement des Conseillers d'Alsace. Soyez assurés qu'ils seront attachés à conserver et promouvoir l'accompagnement que nous vous apportons ainsi qu'à notre territoire, et ce avec pour unique objectif d'améliorer votre vie quotidienne à tous les âges de la vie.

E glickliches Nejes Jahr in Ejch àlli.

Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg



EXTRAIT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : PÉRIODE DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Dans le cadre du **projet de rénovation du presbytère**, un test d'étanchéité devra être réalisé avant le démarrage des travaux et après les travaux. L'offre d'Alphadiagsalsace a été retenue pour un montant de 1296 € TTC.

Restauration calvaire : le sculpteur Hattermer de Bouxwiller a été retenu pour un montant de 5720 € TTC.

La commune participera aux frais de restauration à hauteur de 500 €. Le Conseil de Fabrique paiera le reste à charge.

Afin d'endiguer de manière conséquente les **eaux pluviales**, il y a lieu de réaliser divers travaux et principalement dans la rue de la Gare et à l'aire de jeux pour un montant global de 197 903 € HT.

Ces travaux sont les suivants :

- augmenter le diamètre de la conduite qui passe sous la rue de la Gare
- abaisser le niveau de la voirie sur une portion de 50m
- modifier la piste cyclable au nord de la rue de la Gare
- élargir le fossé avec un lit mineur et un lit majeur
- dépose de l'aire de jeux, réfection et repose de celle-ci et acquisition de nouvelles structures. Il est également prévu de créer un bassin de rétention d'eau en amont de Salmbach, côté Siegen pour un montant de 26 686 € HT. Différentes subventions et fonds de concours seront sollicités.

École : un projet "Cirque" avec l'école Graine de Cirque de Strasbourg est prévu du 15 au 19 mars 2021. Le conseil municipal accorde une subvention de 5€ par enfant participant.

Vitesse : instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune pour tous les véhicules de 7,5T et plus.





COLLECTE DE PAPIER

Une benne de collecte sera mise en place, Place de la Laiterie, les week-ends du vendredi au dimanche :

du 15 au 18 janvier 2021/du 16 au 19 avril 2021

du 16 au 19 juillet 2021/du 15 au 18 octobre 2021

(attention du 15 au 18 octobre la benne sera positionnée sur le parking de la salle des fêtes).

COLLECTE DE BOUCHONS ET PILES

L'école poursuit sa collecte des bouchons (plastique et liège) et des piles.

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE

La commune se charge du déneigement des chaussées communales. Nous vous rappelons qu'il vous incombe d'assurer le déblaiement et sablage des trottoirs pour assurer le passage piéton. En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

OBJETS PERDUS

Pour votre information, certains objets, perdus dans le village, sont déposés à la mairie.

PERMIS DE DÉCLARATION DE TRAVAUX

Des constructions sans permis de déclaration de travaux ont été signalées en mairie. Les contrevenants seront informés et les dispositions seront prises pour obliger les propriétaires à régulariser leur situation.

VOTRE ANNONCE DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous souhaitez promouvoir une activité, acquérir un bien ou tout simplement partager une information ? Des insertions dans le bulletin communal sont possibles. Renseignez-vous en mairie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Concours de dressage

Dimanche 11 avril

organisé par les Amis cavaliers de la Lauter

Concours de dressage jeunes chevaux et jeunes poneys

Samedi 8 mai uniquement l'après-midi

organisé par les Amis cavaliers de la Lauter

Concours de dressage poneys et chevaux

Dimanche 9 mai toute la journée

organisé par les Amis cavaliers de la Lauter

Lauterfescht

Dimanche 1^{er} août à la Lauter

organisé par Salmbach Animations





AU REVOIR CHÈRE ADRIENNE !

Il est 16h ce mardi 29 septembre, la cloche sonne et au fond de la cour, on entend : « *Au revoir notre chère Adrienne, nous ne t'oublierons jamais...* ». Voici la chanson entonnée par tous les enfants de l'école, accompagnés des maîtresses, pour souhaiter une très belle retraite à Adrienne Bossert, l'Atsem du village depuis presque 30 ans.

Cette petite cérémonie, organisée de façon très restreinte à cause de la situation sanitaire actuelle, a tout de même permis de lui offrir un beau moment plein d'émotions, avec la complicité de sa famille et autour d'un verre de l'amitié. Nous lui souhaitons de belles années de retraite auprès des siens et une très bonne santé. Heureuse d'avoir fait valoir ses droits, elle nous a tout de même confié qu'elle reviendra à l'école de temps en temps.



UN NOËL ÉPISTOLAIRE

Laura Schmitt a convaincu le Père Noël d'installer une de ses boîtes aux lettres à Salmbach. Pascal, en chef d'atelier, a confectionné la boîte aux lettres du Père Noël et ce sont ses deux lutins qui se sont amusés à la décorer. Les enfants ont pu y glisser leur liste de souhaits. Plus d'une quarantaine de courriers ont été réceptionnés ; le Père Noël a eu beaucoup à faire cette année en commençant par répondre aux enfants.



TOUS ENSEMBLE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le magazine : Infos zéro déchet n°12 décembre 2020 est disponible sur le site internet de la commune : www.Salmbach.fr sous « la rubrique les actualités ».

UN PETIT MOT DE MARTINE

L'année passée a commencé avec une rumeur qui s'est répandue d'une façon intense : un virus circule, muet et dangereux. Nous découvrons une nouvelle peur, pas comme celle transmise dans les récits de nos grands-parents et nos parents, mais une peur qui se heurte à une incompréhension de la réalité.

Les soignants, les aidants, les aimants, avec un dévouement incroyable, ont soigné, réparé, guéri et il y a eu l'insupportable, quand c'est la Covid qui gagnait la bataille. Notre village, nos foyers, sont des refuges d'amour et de solidarité. Et voilà, douze mois se sont écoulés, des fêtes sans les membres de nos familles avec des pensées affectueuses, des dimanches avec des appels de cloches sans pouvoir y aller, mais avec la foi dans nos cœurs. Pour cette nouvelle année, on pose des souhaits, vivre chaque minute de façon intense, vivante, joyeuse, sans rien gaspiller. Regardons chaque sourire, apprécions chaque geste amical et ensemble, restons de belles personnes et notre quotidien sera plus beau...

BIBLIOTHÈQUE À L'AGENCE POSTALE



Nous vous rappelons que la commune dispose d'une bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage, du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre, vous lui donnez une seconde vie tout en respectant l'environnement.

Vivre ensemble

DÉCORER NOTRE VILLAGE

LA COMMUNE

Notre village a été embelli et nous pouvons souligner le travail remarquable qui a été fait.

Les étoiles blanches et la magnifique crèche avec son vitrail ont été confectionnées par Monsieur Pierre Weigel que nous tenons à remercier très chaleureusement. Un grand passionné dont l'atelier à Munchhausen regorge de magnifiques décorations.

Les étoiles métalliques ont été réalisées par l'Entreprise Nold de Salmbach.

Une dizaine de sapins nous ont été offerts par la commune de Climbach.

Devant l'église et aux deux entrées de la rue Principale, vous pouvez admirer les sapins bleus offerts par Monsieur et Madame Fitterer (impasse de Bellac).

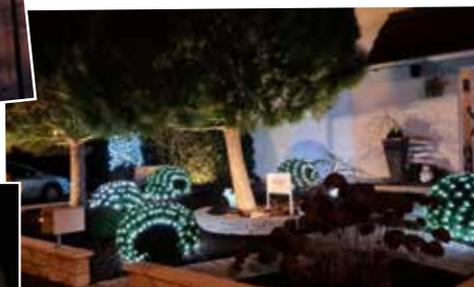
Avec des idées et des personnes de bonne volonté, nous avons réussi à faire de Salmbach un très joli village étoilé.

Mais cette belle mise en scène des décorations n'aurait pu se faire sans le précieux savoir-faire de Pascal, notre ouvrier communal qui chaque année fait de notre village et de la place de la Mairie, un merveilleux endroit qui régale les yeux des petits et grands.

UN GRAND MERCI A TOUS !

LES HABITANTS

Pour illuminer un village, il faut certes que la commune investisse dans les décorations et illuminations, mais ce n'est pas tout ! Sans les habitants de Salmbach, la magie de Noël serait incomplète et nous avons souhaité vous mettre à l'honneur, en publiant certaines de vos magnifiques décorations.



NOËL DES AÎNÉS

Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel repas des aînés. La commune a souhaité leur offrir un panier garni. Celui-ci était composé de produits exclusivement locaux. Les enfants de l'école de Salmbach ont, quant à eux, participé à l'embellissement du coffret en confectionnant de jolis anges et en rédigeant un petit mot. Cette attention a été particulièrement appréciée.



A VOS CRAYONS DE COULEURS !



Suite à la proposition d'Arnaud Besnard, les élèves des classes de CP à CM2 ont participé à un projet lancé par le Ministère de l'Education Nationale qui consistait à réaliser des dessins que l'Association Solidarité Défense a joint aux colis de Noël expédiés aux militaires engagés en opérations extérieures et intérieures. Bravo aux enfants ! Ils ont été très créatifs et ont mis tout leur cœur dans la réalisation de leur ouvrage.

LES CADEAUX DE NOËL À L'ÉCOLE

La mairie a reconduit le traditionnel cadeau aux élèves de l'école. Ces derniers ont été ravis de découvrir un joli livre accompagné de quelques chocolats.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre n'a pu se tenir, comme bon nombres d'autres événements. Néanmoins, un bouquet a été déposé en souvenir des vingt et un jeunes de notre village qui ont perdu la vie au cours de cette première guerre mondiale.





DES ESPACES INFO-ÉNERGIE POUR ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

Qu'est-ce qu'un Espace info-énergies ?

Les conseillers FAIRE (comme : Faciliter, Accompagner, Informer) des Espaces info-énergies sont à la disposition des particuliers pour les conseiller sur la rénovation énergétique de leur(s) logement(s). En effet la France compte environ 7 millions de bâtiments mal isolés qui font grimper les factures de chauffage et les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est la rénovation du parc immobilier au standard basse consommation d'ici 2050. Un conseiller FAIRE peut vous guider pour améliorer votre confort et réduire vos factures d'énergies.

Comment fonctionnent ces services conseils gratuits ?

Déployé par l'ADEME et la Région Grand Est, le service des Espaces info-énergies existe depuis près de 20 ans. A compter de 2021, ce service évolue et est prolongé jusqu'en 2024 avec le soutien des collectivités locales volontaires. Concrètement ces évolutions visent à assurer, aux particuliers comme aux professionnels, un parcours d'accompagnement, allant de la simple information, à des conseils personnalisés ou encore un suivi complet du projet de rénovation énergétique jusqu'à la phase de contrôle des travaux.

Qui finance ces services conseils ?

A partir de janvier 2021 ces services sont financés en région Grand Est par :

- des fonds issus de 3 énergéticiens qui ont contractualisé avec la Région Grand Est sous forme de Certificats d'Economie d'Energie « accompagnement » (à distinguer des CEE travaux),
- la Région Grand Est à hauteur de 0,10€ minimum par habitant,
- les communautés de communes à hauteur de 0,10€ minimum par habitant de leur périmètre.

Ainsi, grâce à ces financements, lors de moments clé comme l'achat d'un logement, le remplacement de chaudière, la réalisation de travaux d'isolation... les citoyens peuvent bénéficier de conseils gratuits, objectifs et indépendants qui constituent une précieuse aide à la décision.



Ces conseils peuvent porter sur des aspects juridiques, techniques ou financiers pour identifier les aides disponibles.

Comment joindre les conseillers les plus proches ?

Par téléphone, mail ou sur rendez-vous dans leurs locaux pour des conseils approfondis.

Arnaud MARTIN, CAIRE,
84 route de Strasbourg à Haguenau,
03 88 06 59 53,

agglo-haguenau@eie-grandest.fr

Un numéro d'appel gratuit est également mis à votre disposition 0800 60 60 44

Et pour connaître l'ensemble des aides aux particuliers, rendez-vous sur <https://www.eie-grandest.fr>

ISOLATION ET CHAUFFAGE À 1€ : CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Le dispositif « coup de pouce économies d'énergie » a été lancé par l'Etat en 2017. Il permet de bénéficier d'une prime exceptionnelle, différenciée selon le niveau de ressources, pour financer certains travaux d'économie d'énergie ou d'acquisition d'un équipement utilisant des énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompe à chaleur, système solaire, raccordement à un réseau de chaleur), en remplacement d'une vieille chaudière.

Le dispositif « à 1€ » est limité à ce tarif aux ménages les plus modestes. Dans les autres cas, les travaux pourront être financés en partie par une prime CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Des témoignages recueillis à l'occasion de travaux réalisés dans le cadre de ce dispositif appellent à la prudence. Pour toute question rendez-vous sur le site

<https://www.climaxion.fr/docutheque/isolation-chauffage-1eu-questions>

ou contactez votre conseiller Espace info-énergie



RAMONAGE

Le ramonage est obligatoire. En Alsace, il doit être effectué par une entreprise titulaire du Brevet de Maîtrise. Le ramonage est régi par le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin, article 31-6.

Pour les bâtiments collectifs, il est à l'initiative du syndic, du gérant ou du propriétaire et doit être effectué trois fois par an pour les combustibles solides ou liquides et une fois par an pour les combustibles gazeux.

Pour les maisons individuelles, il est effectué à l'initiative de l'utilisateur, deux fois par an pour les combustibles solides ou liquides, une fois par an pour les combustibles gazeux.

JE VALORISE MES BRANCHES

La commission écologie a lancé un projet d'essai d'une année qui permet la valorisation de découpe d'arbres et d'arbustes.

Quand : tous les premiers samedis du mois de 9h à 11h, jusqu'au mois d'avril inclus.

Lieu : à l'ancienne décharge de Salmbach appelée « Lade Grieb », sortie Salmbach direction Wissembourg (D3), chemin forestier sur la droite. L'accès est bloqué par une barrière.

A livrer : uniquement branches, branchages, découpes d'arbres et arbustes.
Seront refusés : thuyas, souches d'arbres, gazon, découpes de fleurs, feuilles ...

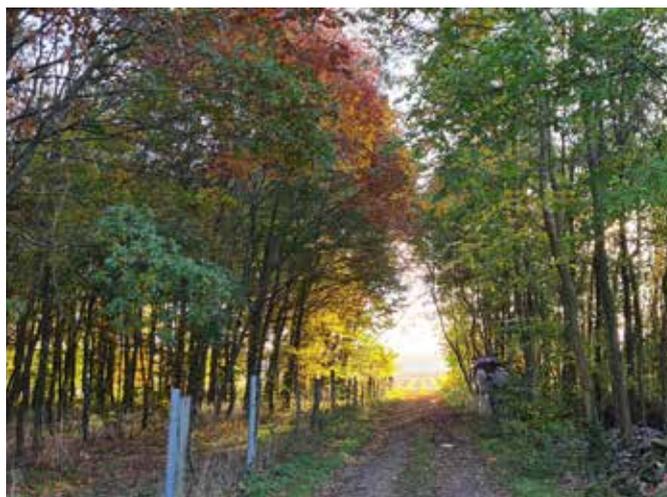
Pourquoi :

- pour éviter les feux dans les jardins
- pour réduire les déchets verts en déchetterie
- pour valoriser ces déchets en les broyant.

Personnes contact :

Rémy Forster et Marcel Margraff

Nous comptons sur votre civisme pour faire de cette opération une belle réussite. Les gestes barrières devront être respectés tant que les mesures sanitaires sont en vigueur.



REDEVANCE INCITATIVE DE LA GESTION DES DÉCHETS : NOUVELLE TARIFICATION DES LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES

La redevance incitative est effective sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2015. Ce service est assuré par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Pour rappel : la redevance incitative comprend une part fixe qui s'élève à 35 € par foyer et une part variable de 85 € par usager et ce, pour 26 levées par an. Dès lors que le forfait annuel de 26 levées est dépassé, le coût de chaque levée supplémentaire est de 10 € pour un bac de 240L.

BRÛLAGE DE DÉCHETS TOXIQUES

Cette pratique a été signalée en mairie. Celle-ci relève d'une infraction relative aux déchets dangereux (huiles de vidange, solvants, déchets de bois traité, pneumatiques, pots de peinture vides, bombes aérosols...) et est considérée comme un délit sanctionné selon l'article L.541-46 du Code de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.



1942 : La protestation des conscrits de Salmbach contre l'incorporation de force

Lucien BRENCKLÉ



Le récit suivant a été rédigé en allemand près de 40 ans après les faits, vers 1980, par le Père Lucien Brencklé. En dépit d'une première publication intervenue alors, il nous a semblé utile de reproduire ce texte ici (traduit en français cette fois), sa diffusion originale ayant été quasiment confidentielle : il a en effet été édité dans un document interne de la congrégation religieuse, les oblats de Marie, à laquelle appartient l'auteur.

BW

Le récit suivant se veut aussi fidèle à la réalité que possible : il relate des événements dont la connaissance au moment de la guerre n'avait guère été portée bien au-delà des villages riverains de la Lauter alors impliqués. Pour des raisons faciles à comprendre, la presse nazie n'en fit évidemment pas la moindre mention. Quant aux acteurs et victimes des faits, ils furent incorporés au plus vite dans la Wehrmacht, où de nouvelles et plus graves épreuves les attendaient. Certains d'entre eux ne sont malheureusement pas revenus de cette guerre et c'est à eux que je dédie mon récit.

La nouvelle de l'incorporation des Alsaciens dans l'armée allemande est tombée le 25 août 1942. Jusque là les Allemands n'avaient cessé de claironner : « Le jour où nous aurons besoin des Alsaciens, c'est que nous aurons perdu la guerre ». Or, voilà que subitement le propos était différent : « Qui veut participer à la victoire doit participer à la guerre » (Wer teilnimmt am Sieg, muss teilnehmen am Krieg). Et les moqueries, dans le secret de nos villages, ne manquèrent pas : « tiens donc, voilà qu'ils reconnaissent que ça tourne mal ! » Mais la moquerie se teintait d'accents plus douloureux, en particulier auprès des premières classes concernées : celles de 1920, 21 et 22.

LE RÊVE FOU DU GRAND SOULÈVEMENT

L'incorporation de force constituait une grosse entorse au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Car si, de fait, l'Alsace était annexée au grand Reich allemand, quant au droit des peuples elle était et restait française. Quelles protestations se firent entendre ? Quelles voix s'élevèrent pour nous venir en aide, nous les jeunes concernés ?

Du côté de Vichy, silence. Une protestation énergique nous aurait pourtant fait tant de bien.

De Londres sont venus des encouragements patriotiques qui nous donnèrent certes quelque espoir, mais ne changeaient rien, concrètement, à notre situation.

Il n'y avait donc rien à attendre du monde extérieur.

Alors, quoi ? Telle était la question que nous nous posions tous.

S'évader ? Certains ont pu le faire et sont partis. D'autres n'ont pas pu fuir. La plupart n'ont pas voulu le faire, de peur de mettre en danger la vie de leurs parents, frères et sœurs. Ainsi, la grande majorité d'entre nous n'avait-elle pas le choix : nous ne pouvions que nous soumettre. Et il nous arrivait de rêver que l'Alsace toute entière se soulève. Ce ne pouvait être qu'un rêve, car qui connaissait le régime nazi savait qu'il était hors de question d'organiser une telle réaction à l'échelon de notre province. En revanche, nous ne pouvions nous résigner à tout accepter sans manifester la moindre protestation. Des contacts furent donc noués avec des villages voisins partageant nos orientations et opinions. Et c'est ensemble que nous avons pris alors la décision suivante : au moment de la conscription, refuser de signer le livret militaire.



Les dessins illustrant cet article ont été publiés dans la brochure éditée vers 1980 par les Oblats de Marie, malheureusement sans indication du nom de leur auteur

TOUT LE VILLAGE AVEC NOUS

Nous ne nous faisons guère d'illusions ; nous savions que notre décision ne saurait enrayer la machine de guerre, mais au moins y aurait-il ce signe. La signature du livret militaire n'était en soi qu'une formalité sans importance. Pourtant nous voulions la refuser, pour protester ainsi contre l'incorporation de force.

La conscription entreprise tour à tour dans chaque secteur géographique se déroulait apparemment sans anicroche, sans incident. S'agissant du *Kreis* de Wissembourg, les conscrits de maint village opposèrent, comme cela avait été convenu, quelque résistance à l'apposition de leur signature au bas du livret militaire, mais ils finissaient par se résigner et céder. C'est que résister aux nazis supposait que l'on ait les nerfs solides, une motivation à toute épreuve, une entente parfaite dans un groupe qui ne fût pas trop nombreux, etc.

Et lorsque finalement vient notre tour à nous, les Salmbachois, on ne peut pas prétendre que nous nous sentions placés sous le regard attentif de l'Alsace toute entière : elle n'a pas été informée de notre projet ... et la presse nazie n'en a pas fait état ! Mais c'est notre village tout entier qui nous attend au tournant, et il se tient à nos côtés : « Ne signez pas ! Ils n'ont pas le droit de vous incorporer ! »

C'est donc nanti d'un grand courage, fermement décidés que nous grimpons dans le train qui nous conduit au chef-lieu du *Kreis*, d'autant que l'un ou l'autre d'entre nous a ... arrosé ce courage juste avant le départ. Le *Bürgermeister*, qui est aussi le *Ortsgruppenleiter*, nous accompagne : c'est qu'il est pleinement d'accord avec nous. Le voyage se déroule dans la bonne humeur et l'on s'accorde définitivement sur la conduite à tenir : ne pas signer, même s'ils nous menacent ; ne pas signer non plus s'ils nous disent : « Tu es le dernier à n'avoir pas encore signé », un truc qui en a fait tomber plus d'un avant nous.

QUAND LA MOUTARDE MONTE AU NEZ

La séance commence. Appel des noms. Pas d'absents. Dans l'ordre nous nous présentons devant les différents médecins : constitution physique, mensurations, cœur, poumons, vue, ouïe ... tout est soumis à examen. Certains d'entre nous se sont pour



L'occasion trouvé des affections diverses, mais tous nous finissons comme K.V, c'est-à-dire *Kriegsverwendungsfähig* : aptes à la guerre. Quand on nous demande si nous avons quelque préférence pour telle ou telle arme, chacun répond n'importe quoi : la question ne nous intéresse pas.

Vient le passage devant secrétaire : livret militaire, nom, prénom, né à.. etc. : toutes les réponses sont prêtes. Mais quand le secrétaire, sur le ton de la routine, déclare : « Signez ici », la réponse tombe : « Je ne signe pas ». Le secrétaire se demande s'il a mal entendu, ou alors peut-être n'a-t-il pas correctement articulé ? Autre hypothèse : est-ce qu'il aurait à faire à des analphabètes ?

Et lorsqu'il répète sa question, la réponse est toujours la même : « Je ne signe pas ». Le secrétaire est désemparé : voilà une réaction qui n'a pas été prévue et qui d'ailleurs ne s'est jamais produite. Il met le livre militaire de côté. « Au suivant ! » Peut-être aura-t-il une idée entre temps. Mais le suivant, lui aussi, dit : « Je ne signe pas ». Alors là, il y a un problème. Le secrétaire va prendre conseil auprès du chef, lequel arrive : « Vous refusez de signer ? Qu'est-ce que cela signifie ? ». La réponse est claire : « Je ne suis pas volontaire pour la Wehrmacht ». Patiemment le chef reprend, cherche à expliquer qu'il ne s'agit nullement de se porter volontaire. La signature signifie seulement que les indications personnelles portées au livret militaire sont exactes. Mais nous savons tout cela. Notre refus n'a qu'un sens, il veut dire : « Vous n'avez pas le droit de nous incorporer ! »

Je ne me souviens plus exactement combien de temps a duré tout ce cirque. En tout cas, bientôt, c'est tout le centre de conscription qui est en émoi. On nous sépare. On nous aborde un à un. On cherche à dédramatiser la chose. On menace. On nous annonce que tous les autres ont maintenant signé. Mais nous savons bien que c'est faux, grâce à notre secrétaire de mairie qui, en tant que tel, a accès à tous les locaux du centre et exploite cette possibilité pour nous tenir au courant des événements et de leur évolution.

Progressivement la moutarde monte au nez de nos interlocuteurs. Quoi, ces quelques butors mal léchés contre le grand *Reich* allemand ? Toute la commission se réunit : ils sont tous là, officiers, bonzes du parti et autres, réunis autour de la table. Parmi les "autres" figure notre *Bürgermeister* ! En fait, je me dis que je préfère ma place à la sienne. On nous fait avancer. Celui qui préside se lance dans une tirade patriotique où il est question d'honneur, de Vaterland, du Führer, de notre part à la victoire et

autres gloses. Sans succès. Puis c'est au tour de notre *Bürgermeister* de chercher à nous convaincre. Cherchant ses mots, il explique de manière circonstanciée qu'il ne s'agit pas pour nous de nous porter volontaires, que notre « non » n'a pas de sens, qu'il ne nous mènera à rien. Il s'exprime avec une grande conviction, mais nous savons bien ce qu'il veut nous dire : tout cela a été parfaitement convenu entre lui et nous. Aussi n'obtiendra-t-il rien par son discours. Bilan de tout cela : l'officier responsable, sans autre formalité, donne l'ordre final : « Faites évacuer ».

QUAND LA FAIM DOIT RAMENER A LA RAISON

Tels des malfaiteurs, nous voici conduits, marchant en colonne par deux et escortés par des gendarmes, dans les rues de la ville jusqu'à la mairie où on nous enferme dans un espace situé dans une arrière-cour : « Quand vous aurez faim, vous retrouverez vos esprits ! », nous dit-on. De fait, nous avons surtout soif, mais ce n'est pas de faim que nous souffrons, car plusieurs d'entre nous, en prévision des événements, ont pris la précaution de coudre quelques provisions dans la doublure de leur veste.

A sa demande, le secrétaire de mairie est autorisé à nous parler et nous lui faisons toute sorte de recommandations pour la suite : « Il faut que vous veniez pendant la nuit nous apporter des vivres : boissons, saucisson, fromage, pain, ... n'oubliez pas un couteau ... et puis un entonnoir ! »

On se raconte des blagues, on chante : l'ambiance continue à être bonne, même si, "officiellement", nous n'ayons rien mangé depuis tôt ce matin. La nuit finit par tomber, chacun essaie de trouver la place nécessaire pour pouvoir s'allonger et finalement nous plongeons dans le sommeil.

En pleine nuit, des appels : « Nous sommes là ». Il s'agit de toute une bande de gens dont certains ont escaladé le grand portail de l'arrière-cour, pendant que d'autres montent la garde. C'est que la *Polizei* nous a enfermés, mais sans prévoir la présence permanente de gardiens. Où pourrions-nous d'ailleurs nous enfuir ? « Courage », nous disent les amis, « tout le village est fier de vous ! Tenez bon ! »

Mais voici aussi un encouragement plus concret : la remise des victuailles ! Une porte de bois brut, dont les planches descendent jusqu'au ras du sol, nous sépare de nos amis, et ce n'est pas par l'interstice entre la porte et le cadre que l'on pourra glisser grand'chose. C'est pourquoi il faudra couper pain, fromage et autre saucissons en rondelles pour les faire passer sous la porte. Et les boissons ? A hauteur du trou de serrure, en s'aidant d'un couteau

qu'ils ont apporté, nos amis percent un trou suffisant dans lequel est introduit l'embout de l'entonnoir et c'est par ce canal qu'ils pourront commencer à étancher nos gosiers assoiffés. L'un après l'autre, nous nous présentons sous l'entonnoir et au signal donné, à l'extérieur ils versent tandis qu'à l'intérieur on absorbe... De temps à autre, un pouce appuyé sur l'embout vient interrompre la transfusion. Et c'est ainsi que peu à peu faim et soif se trouveront apaisées. Mission accomplie, le commando de ravitailleurs peut dès lors rentrer à Salmbach.

Après cette journée riche en rebondissements, nous cherchons à nous reposer car, à l'évidence, de nouvelles attaques viendront. Comment tout cela continuera-t-il ? Nous sommes plus déterminés que jamais : nous avons dit A et il nous faudra dire B. Tout notre pays se tient derrière nous, et puis, même s'il n'y pas grand'chose à espérer, ne sommes-nous pas dans notre bon droit ?

A notre réveil on nous fait sortir, mais de petit déjeuner, point . C'est bien la faim qui doit nous ramener à la raison ! Le gardien comprend mal pourquoi nous ne capitulons pas. Au courant de la matinée, les gendarmes nous conduisent au poste de la Polizei où on procède, l'un après l'autre, à une audition en bonne et due forme. A nouveau les Allemands soufflent le chaud et le froid, ils aime-



raient absolument savoir quel est le fond de cette histoire, qui est le meneur de la bande. Comme je suis étudiant, c'est moi que l'on soupçonne particulièrement et le gendarme d'ironiser : « Ne perds pas ton temps à regarder du côté des Vosges ! Le coq welche ne reviendra plus jamais ! Il appartient définitivement au passé ». Tous, nous refusons d'approuver par une signature le procès-verbal de l'audition, aucun d'entre nous ne cèdera à leurs injonctions !

La matinée passe, personne ne songe à nous ravitailler, ou plus exactement, c'est intentionnellement qu'ils ne le font pas. Nous nous alimentons en prenant sur les victuailles que nous avons apportées, victuailles qui tombent littéralement de nos manches... Les gendarmes n'ont pas eu l'idée de nous fouiller et ils ont eu bien tort, parce qu'ils auraient eu quelques surprises !

LE POT DE TERRE CONTRE LE POT DE FER

Mais voici que la porte s'ouvre brusquement : c'est la Gestapo ! Sans aménité, ces messieurs nous bousculent, pistolet au bout du bras, en poussant l'un ou l'autre d'entre nous contre le mur. Et en quelques secondes nous voilà embarqués sur un camion bâché. Un gardien de la Gestapo installé à l'arrière, le véhicule prend la direction sud. Nous devinons les villages traversés, la forêt de Haguenau. Il y a deux ans, à la même saison, nous avions





parcours le même chemin, en tant que réfugiés, installés sur des charrettes tirées par des bœufs ou des chevaux..

Nous voici silencieux. Peut-être est-ce simplement parce que l'on nous a interdit de nous parler ? Quoi qu'il en soit, de sombres pensées occupent nos esprits : et maintenant, que va-t-il advenir de nous ? Notre résistance a-t-elle encore un sens ? Il est certain que nous n'obtiendrons rien, car que peut le pot de terre contre le pot de fer ?

Haguenau ; On nous pousse dans la cave de la Gestapo. Nouvelle audition. « Ah ! enfin, les voici devant nous, les gaillards ! » Ils veulent parler de ces insaisissables fauteurs de troubles, des responsables de toutes les histoires qui se sont produites à Salmbach au cours des deux dernières années. Qui, le jour du 14 juillet, a hissé le drapeau tricolore ? Qui a osé chanter la Marseillaise ?? Qui, au cours des cultes à la Vierge du mois de mai, s'est permis de chanter « C'est le mois de Marie » ? Heureusement que ce cantique existe aussi en allemand : c'est en effet ce qui a sauvé notre directeur de chorale, le secrétaire de mairie. Qui a peint en bleu, blanc et rouge le bœuf de l'unique nazi du village, lequel d'ailleurs n'en est pas originaire ? Pratiquement tous les lundis les gendarmes ont dû venir au village pour y enquêter ...et ils n'ont jamais rien apprendre de précis ! Et quel est

Ci-dessus : Salmbach 1942. Tous les conscrits portent un "Trauerflor" (ruban) en signe de deuil. De g. à dr., à l'arrière : Weber (Siegen), J. Nold, A. Brencklé, J. Margraff. A l'avant : L. Haeussler, R. Iffrig, J. Angst, E. Margraff (ph. coll. A. Brencklé)

l'individu qui a troué les yeux du portrait du Führer, à la

Bienwaldmühle et ailleurs ? « Eh bien voilà, enfin nous les tenons ! ». Sans doute n'ont-ils pas entièrement tort, ces messieurs, mais ils n'obtiennent absolument pas le moindre aveu.

Le soir, nouvel embarquement en camion, sans aucune indication bien sûr de la destination. Lorsque le voyage commence, nous devinons pourtant où il nous mène. Et lorsque nous apercevons les Vosges, les choses sont claires : le camp de Schirmeck ! Un violent orage s'abat sur nous au cours des derniers kilomètres, et voilà que nous franchissons la porte du camp.

DU CAMP DE SCHIRMECK AU FRONT

Désormais tout va très vite ; On nous ordonne de sauter du camion. Un policier nous accueille : *Hinlegen - Aufstehn - Hinlegen - Aufstehn* ! c'est-à-dire « Debout - couchés - debout - couchés ! ». Rien de bien nouveau pour ceux d'entre nous qui ont déjà subi le RAD. En revanche, il n'en va pas de même pour les garçons des autres classes d'âge, garçons que des coups dans les côtes et des coups de pied mettent bien vite au parfum. Ensuite, c'est « Les mains en l'air ! Le visage contre le mur ! ». Pour qui marque la moindre hésitation, les brutalités pleuvent aussitôt. C'est au pas de course que nous nous voyons expédiés l'un derrière l'autre dans une baraque. Et c'est au même pas de course que nous en ressortirons, le crâne rasé à nu. Au pas de course toujours vers le local d'habillement. Il nous faut



renoncer à nos vestes avec leurs provisions et quelque argent, chacun se voit nanti d'une veste de prisonnier marquée d'un numéro, à quoi s'ajoute une casquette avec un carré de tissu rouge, ce carré signifiant : prisonnier politique. D'autres couleurs telles que le vert, le bleu, les rayures signalent les

transfuges, membres du clergé et autres civils. Dans une baraque, on nous attribue à chacun la place où il dormira, sur des châlits à trois niveaux. Et la nuit tombe...

Pour les nouveaux arrivants que nous sommes, la vie à Schirmeck est faite de faim, discipline, exercices, appels, vexations sous toutes les formes.

Quelques jours plus tard nos camarades d'Oberlauterbach et Siegen viendront nous rejoindre. On ne leur rasera plus le crâne.

Tout cela semble déjà si loin, si vague ... et ce d'autant plus que les misères qu'il nous fallut subir pendant la suite de la guerre ne le cédaient en rien à celles que nous avons vécues à Schirmeck.

De temps à autre on nous accordait un peu de temps libre. Il nous était permis alors de nous retrouver et de nous parler. Notre sujet de conversation favori ? Manger ! La faim nous tenaillait jour et nuit. A Salmbach, c'était le temps des quetsches, celui de la tarte aux quetsches ! Finalement, évoquer cela devenait trop douloureux, et nous nous sommes interdit d'en parler.

Tour à tour, nous avons été amenés devant le commandant du camp, le fameux Bück. Entrée et sortie au pas de course : « Le prisonnier Untel se présente ; A refusé de signer ». J'ai oublié ce qu'il m'a dit. Après quelque dix jours, c'est à l'extérieur du camp -

Les familles des réfractaires étaient l'objet de représailles comme en témoigne cet article publié en janvier 1943 dans les "Strassburger Neueste Nachrichten"

sans doute pour nous donner l'illusion de liberté - que nous avons fini par apposer notre signature au bas du livret militaire. Nous avons assurément atteint notre objectif : protester contre notre incorporation dans la Wehrmacht. A ma connaissance, nous autres habitants du bord de la Lauter, avons été les seuls à élever ce genre de protestation, comme nous avons été seuls en 1942, excepté quelques réfractaires isolés, à être internés en tant que groupe à Schirmeck à cause de ce crime du refus d'incorporation. Persister dans notre "crime" n'aurait pas arrangé notre situation, bien au contraire cela l'aurait aggravée : le Struthof en effet n'était pas bien loin, ce Struthof à propos duquel les pires rumeurs circulaient dans notre camp.

Après signature, nous avons été expédiés sur les routes du front. Nos actes avaient du moins montré que nous y étions bien malgré nous.



Umsiedlungen elsässischer Familien ins Altreich

Verhängung von Aufenthaltsverbot im Elsaß in einem Falle

Strassburg, 10. Januar

Im Zuge der Durchführung weiterer notwendiger Umsiedlungen und Bereinigung wurden nachstehend aufgeführte Familien aus dem Elsaß in das Altreich übergeführt: Eugen Beck mit drei weiteren Familienmitgliedern, aus Sufflenheim; Jakob Angst mit zwei weiteren Familienmitgliedern, aus Salmbach; Ludwig Christmann mit zwei weiteren Familienmitgliedern, aus Dürrenbach; Josef Mann mit zwei weiteren Familienmitgliedern, aus Hüningen; Eduard Fuchs mit fünf weiteren Familienmitgliedern, aus Mühlhausen; Luise Buchberger mit zwei weiteren Familienmitgliedern, aus Bischweiler.

*

Auch in diesen vorliegenden Fällen handelt es sich in der Hauptsache um Eltern, die es an der notwendigen Er-

ziehungs- und Aufklärungspflicht gegenüber ihren Kindern fehlen ließen. Andererseits legten sie selbst eine Haltung an den Tag, die eines deutschbewußten Elsässers unwürdig ist. Die Folge war, daß in den vier ersten der erwähnten Fälle eines der Kinder illegal nach Frankreich abgewandert ist.

Die Familie Eduard Fuchs aus Mühlhausen verhielt sich ausgesprochen frankophil, und gab ihrer feindseligen Haltung gegenüber dem Reiche wiederholt durch gehässige Meinungsäußerungen bewußt Ausdruck.

Die aus dem Altreich stammende Familie Buchberger schließlich war sich ihrer Aufgabe und Verantwortung nicht bewußt, und bekundete gegenüber den nationalsozialistischen Forderungen im Elsaß eine Haltung, die ihre Rückführung ins Altreich und ein Aufenthaltsverbot für das Elsaß notwendig machte.

Fêter - les grands anniversaires

JANVIER

Le 01 janvier	73 ans	Mme	El Batoul Filali	rue du Bois
Le 03 janvier	85 ans	M.	Albert Haeussler	rue de La Forêt
Le 12 janvier	73 ans	M.	Raymond Brencklé	rue du Bois
Le 12 janvier	70 ans	M.	Marcel Nold	rue de La Gare
Le 21 janvier	71 ans	Mme	Cécile Duflot	rue des Champs
Le 23 janvier	81 ans	M.	Jean-Marie Frison	rue Principale
Le 23 janvier	70 ans	Mme	Mimount Filali	rue du Bois

FÉVRIER

Le 11 février	88 ans	Mme	Marie-Thérèse Vogel	rue du Bois
Le 12 février	70 ans	Mme	Nicole Denninger	rue Principale
Le 15 février	84 ans	Mme	Françoise Wurtz	rue Principale
Le 16 février	84 ans	M.	François Lohmann	rue des Grands Chézeaux
Le 19 février	75 ans	Mme	Paulette Dexter	rue Principale
Le 20 février	89 ans	M.	Gérard Bonnewitz (doyen)	rue de L'Eglise
Le 22 février	71 ans	M.	Roger Duflot	rue des Champs
Le 26 février	74 ans	Mme	Denise Peigné	rue Principale
Le 28 février	74 ans	M.	Albert Striebig	rue de La Gare

MARS

Le 01 mars	72 ans	Mme	Christiane Brizulier	rue de Bellac
Le 04 mars	83 ans	M.	Charles Wurtz	rue de L'Eglise
Le 04 mars	70 ans	M.	Armin Lang	rue Principale
Le 05 mars	88 ans	M.	Mohamed Filali	rue du Bois
Le 23 mars	75 ans	M.	Théo Brencklé	rue des Champs
Le 23 mars	74 ans	Mme	Marie Bernadette Brencklé	rue du Bois
Le 24 mars	73 ans	M.	Bernard Ferbach	impasse de Villars
Le 30 mars	86 ans	M.	Eugène (Gérard) Boff	rue de La Gare

AVRIL

Le 09 avril	85 ans	M.	Alfons Fitterer	impasse de Bellac
Le 12 avril	87 ans	M.	Charles (André) Pfeiffer	rue du Foin
Le 13 avril	75 ans	M.	Armand Striebig	rue du Stade
Le 20 avril	72 ans	M.	Lucien Fontaine	rue Principale

Calendrier - nos joies et nos peines

LES NAISSANCES



Louisa Fischer
07.01.2020
Fille de Ludovic Fischer
et de Anne Jablonka



Emilie Heyd - 24.03.2020
Fille de Régis Heyd
et de Priscillia Dussiel



Nathan Petrazoller - 19.05.2020
Fils de Pascal Petrazoller
et de Johanna Hahn



Hugo Eschmann Striebig
21.06.2020
Fils de Sascha Eschmann
et de Sophie Striebig



Tiago Frank - 29.06.2020
Fils de Bernard Frank
et de Carole Wust

LES MARIAGES



Jean-Michel Kappé
et Elisabeth Vermorel
05.09.2020

LES UNIONS



Jonathan Grossholtz
et Angeline Isinger
27.12.2019



Xavier Brucker
et Isabelle Schuhmacher
16.10.2020



Pascal Baumann
et Yolande Baumann
12.06.2020



Sascha Eschmann
et Sophie Striebig
31.10.2020



LES DÉCÈS

Marie Burckbuchler
19.09.1936 – 22.05.2020

Marie-Solange Georg
15.04.1949 – 25.09.2020

Isidore Brencklé
09.04.1922 – 18.10.2020

Marie-Claude Striebig
25.10.1965 – 06.11.2020

Bernadette Bossert
21.12.1933 – 12.12.2020



Installation de nichoirs

L'Effraie des clochers ne vit jamais loin des hommes car elle niche, comme son nom l'indique, dans les clochers mais aussi dans les granges et les greniers de ferme pour qu'elle ait accès à un minimum d'espace obscur.

La disparition progressive des vieilles granges mais surtout la pose de grillages aux ouvertures des clochers la prive de précieux sites de nidifications. C'est la raison pour laquelle Jean-Claude Grissmer et Jean-Charles Hohweiller, en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et le soutien de la commune ont installé cet été un nichoir type « *Burgfried* » dans le clocher de notre église.

Ce nichoir permettra à la Dame Blanche (ou parfois au Faucon crécerelle) de s'installer, mais

l'intérieur du clocher demeurera protégé des intrusions des pigeons.

Le suivi du site sera assuré par les bénévoles qui vous tiendront informés dans les prochains bulletins municipaux.

Cet automne, un deuxième nid a été installé à la chapelle du cimetière.

Pour l'anecdote, lors de l'installation d'un nichoir à Aschbach l'an dernier, celui-ci a été occupé par un couple d'Effraies quelques semaines après et c'est toujours le cas aujourd'hui.

**LA NATURE A BESOIN DE NOUS
ET NOUS AVONS BESOIN D'ELLE !**

Jean-Charles Hohweiller

